

DEC162739INC

**Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Michel LATROCHE  
aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision n° 152044INC du 29 octobre 2015 portant nomination de Monsieur Michel LATROCHE en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Michel LATROCHE, Directeur de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'Institut de chimie, du **1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer l'interface entre l'Institut de chimie et l'alliance ANCRE (Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie).

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel LATROCHE demeure affecté à l'Institut de Chimie et des Matériaux (ICMPE) – 2 à 8 rue Henri Dunant – 94320 THIAIS.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**16 DEC. 2016**



Le président  
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mège  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13